



En Corse, les quartiers de la politique de la ville concentrent moins qu'ailleurs la pauvreté

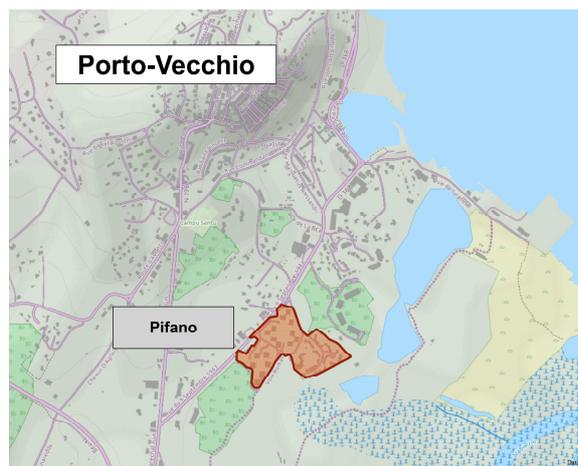
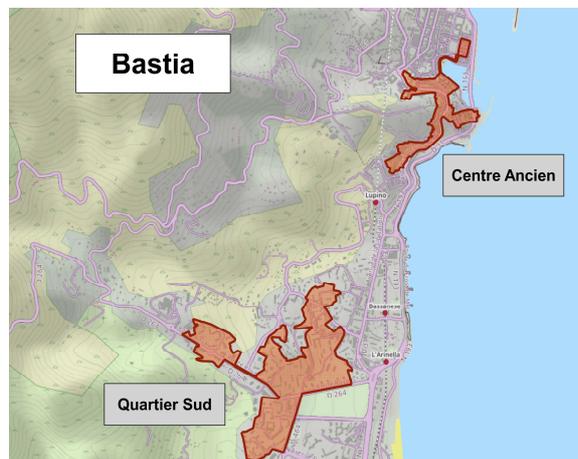
La Corse compte depuis 2015, cinq nouveaux quartiers de la politique de la ville : deux à Bastia, deux à Ajaccio et un à Porto-Vecchio. Ces quartiers abritent 3,7 % de la population de l'île. Ils concentrent des populations qui rencontrent de multiples difficultés mais leurs habitants sont globalement moins précaires que dans les quartiers de la politique de la ville du continent. Dans la région, la pauvreté apparaît en effet plus diffuse dans le milieu urbain et rural, l'île ayant notamment le palmarès du taux de pauvreté régional.

Antonin Bretel, Insee

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, en vigueur depuis 2015, redéfinit la géographie prioritaire sur les territoires présentant les difficultés les plus marquées pour y concentrer les moyens publics. Elle crée 1 294 quartiers de la politique de la ville (QPV) au niveau national dont 5 en Corse, répartis dans les trois plus grandes villes de l'île : deux quartiers à Ajaccio (Salines et les Jardins de l'Empereur), deux à Bastia (Centre Ancien et Quartier Sud) et un à Porto-Vecchio (Pifano).

Ces quartiers regroupent 3,7 % des habitants de l'île, deux fois moins qu'au niveau France métropolitaine (7,6 %). De même, la population de ces quartiers ne représente que 10 % des habitants de leur unité urbaine englobante contre 13 % en moyenne France (définitions).

Positionnement des nouveaux quartiers de la politique de la ville



Les quartiers de la politique de la ville concentrent des populations en difficulté...

Définis sur des critères de population et de revenu, ces quartiers concentrent en Corse, comme sur le continent, des ménages qui rencontrent de multiples difficultés. Ainsi, le revenu annuel médian des habitants des QPV (13 439 €) est plus faible qu'au niveau régional (- 4 850 €) et leur taux de pauvreté plus important (16 points d'écart). Les familles monoparentales et nombreuses sont surreprésentées par rapport aux unités urbaines englobantes, de même que la population étrangère, les personnes peu diplômées, celles en emploi précaire et les ménages percevant des allocations chômage.

... mais globalement moins précaires que sur le continent

Pour autant, le niveau de difficulté des habitants apparaît en moyenne moins important que dans les quartiers de la politique de la ville du continent. En particulier, le revenu médian de la population de ces quartiers est le plus élevé des régions de province et le taux de pauvreté y est inférieur à celui des QPV des autres régions. De même, la part des familles nombreuses (7 %), la part des jeunes dans la population (17 %), celle des ménages percevant des allocations chômage (15 %), ainsi que la part de la population en emploi précaire (16 %) y sont plus faibles qu'ailleurs.

Une pauvreté plus diffuse en Corse

En Corse, les écarts de revenu médian et de taux de pauvreté de la population entre les QPV et leurs agglomérations ou les QPV et le niveau régional sont systématiquement moins élevés que dans les autres régions. Cela traduit une moindre concentration de la pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville insulaires : si leurs habitants y sont globalement moins fragiles que sur le

continent, leur environnement urbain, rural et régional enregistre davantage de pauvreté qu'ailleurs.

En effet, dans les unités urbaines englobantes, le taux de pauvreté est très élevé, 19 % soit le 2nd taux de pauvreté derrière la région Hauts-de-France. De plus, avec 20 % de la population sous le seuil de pauvreté, la Corse est la région la plus pauvre de France métropolitaine.

Les écarts entre les habitants des QPV et ceux de leurs agglomérations sur l'ensemble des indicateurs de fragilité sont également plus faibles : les familles nombreuses, les familles monoparentales, les étrangers, les jeunes, les ménages percevant des allocations chômage et l'emploi précaire y sont moins surreprésentés qu'ailleurs.

Des quartiers hétérogènes selon les unités urbaines de l'île

Au-delà de leurs spécificités par rapport à ceux du continent, les quartiers politiques de la ville de l'île ont aussi des profils disparates. Tout en restant petits à l'image de la population régionale ils sont de taille très différente : ceux de Bastia sont les plus grands et regroupent à eux seuls près des trois quarts des habitants des QPV de la région. Les unités urbaines corses ne sont pas homogènes sur le plan de la pauvreté. Porto-Vecchio est en moyenne la plus pauvre des trois agglomérations insulaires (17 466 € de niveau de vie médian) alors qu'Ajaccio apparaît comme la moins défavorisée sur le plan des revenus (19 014 €), différences qui se répercutent sur le niveau de pauvreté des habitants de leurs quartiers de la politique de la ville. Selon leur lieu d'implantation dans l'agglomération, ces quartiers abritent une mixité sociale plus ou moins importante. Ainsi, le centre ancien de Bastia est celui où les niveaux de vie sont les plus dispersés, conséquence du phénomène de gentrification des centres-villes. ■

Une pauvreté moins marquée dans les quartiers de la politique de la ville en Corse

Région	Part de la population des QPV dans la population des unités urbaines englobantes (en %)	Niveau de vie médian (en €)		Taux de pauvreté (en %)	
		dans les quartiers de la politique de la ville	dans la région	dans les quartiers de la politique de la ville	dans la région
Île-de-France	14,8	13 663	22 180	37,4	15,0
Centre-Val de Loire	13,2	12 408	19 776	45,3	12,3
Bourgogne-Franche-Comté	13,2	12 572	19 411	43,9	12,8
Normandie	14,1	12 570	19 216	44,1	13,4
Hauts-de-France	17,4	12 440	18 106	45,1	18,1
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	14,4	12 491	19 761	44,8	13,8
Pays de la Loire	10,5	12 839	19 486	41,9	10,7
Bretagne	8,1	12 816	19 797	42,0	10,5
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	7,8	12 914	19 360	41,3	13,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	12,1	12 119	18 888	48,0	16,7
Auvergne-Rhône-Alpes	9,3	13 017	20 340	40,7	12,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,7	12 227	19 406	47,2	16,9
Corse	10,0	13 439	18 292	36,6	20,4
France métropolitaine	13,0	12 871	19 790	42,2	14,3

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Définitions

Unité Urbaine : la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions et au moins 2 000 habitants). Les unités urbaines englobantes sont celles qui contiennent au moins un quartier de la politique de la ville.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. La médiane du revenu disponible par unité de consommation (ou niveau de vie médian) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Taux de pauvreté : part des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon les conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il est estimé à 11 871 euros annuels en 2012 (à partir du Fichier localisé social et fiscal - Filosofi).

Insee Corse

Résidence du Cardo
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio Cedex 9

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroli

ISSN : 2268-1493

@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « [les habitants des quartiers de la politique de la ville - La pauvreté côtoie d'autres fragilités](#) » Insee Première n° 1593 - mai 2016
- « [Un faible niveau de vie et des revenus dispersés](#) » Insee Flash Corse, n° 4 - juin 2015
- [La nouvelle géographie prioritaire](#)
- [Système d'information géographique de la politique de la ville](#)

